
Les structures d'hébergement

Les **deux maisons-relais** accueillent en hébergement durable les personnes en très grande difficulté ; un travailleur social assure la gestion, la surveillance et l'animation des lieux.

Le **centre d'hébergement et de réinsertion sociale (CHRS)** vise à favoriser l'accès au logement, la réadaptation à la vie active et l'insertion socio-professionnelle des hommes seuls, majeurs, et dépourvus de logement. Les travailleurs sociaux encadrent les résidents et leur apportent leur soutien dans leurs démarches, ainsi qu'un accompagnement social personnalisé.

Le 1^{er} avril : ouverture de 6 places « Lits Halte Soins Santé » au CHRS